

Une démarche pansociale qui assurera la promotion de la santé mentale de l'enfant et de la jeunesse

Comparaison des cadres de travail

Document de discussion de l'IEA 2018 : Juillet 2018



The poster features a background of colorful puzzle pieces. At the top, it displays the logos for the Atlantic Summer Institute on Healthy and Safe Communities and the Institut d'été sur les collectivités sûres et en santé au Canada atlantique. The main title 'ASI 2018 Forum / Forum IEA 2018' is written in large, bold, pink letters. Below the title, the slogan 'Let's Act Together! Developing a whole society approach to promoting child and youth mental health' is written in purple, accompanied by a puzzle piece icon showing a person sitting at a desk. The French equivalent 'Travaillons ensemble à l'élaboration d'une démarche pansociale qui assurera la promotion de la santé mentale de l'enfant et de la jeunesse' is also present. The central graphic consists of several puzzle pieces of various colors (yellow, pink, green, blue, purple) arranged in a cluster, each containing a black silhouette of a person or a group of people in different poses, representing various aspects of mental health and community support. At the bottom, the event details are provided: 'August 20-22, 2018 - Charlottetown, PEI' and 'Du 20 au 22 août 2018, à Charlottetown (Î.-P.-É.)'. The website 'www.asi-iea.ca' and the hashtag '#ASIEI2018' are also listed, along with social media icons for Facebook, Twitter, and YouTube.

Atlantic Summer Institute on Healthy and Safe Communities

l'Institut d'été sur les collectivités sûres et en santé au Canada atlantique

ASI 2018 Forum / Forum IEA 2018

Let's Act Together!
Developing a whole society approach to promoting child and youth mental health

Travaillons ensemble à l'élaboration d'une démarche pansociale qui assurera la promotion de la santé mentale de l'enfant et de la jeunesse

August 20-22, 2018 – Charlottetown, PEI
Du 20 au 22 août 2018, à Charlottetown (Î.-P.-É.)

www.asi-iea.ca
#ASIEI2018

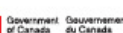
TITLE SPONSOR/COMMANDITAIRE PRINCIPAL



GOLD SPONSOR/COMMANDITAIRE OR

MEDAVIE

SILVER SPONSORS/COMMANDITAIRES ARGENT



COORDINATED BY / COORDONÉ PAR THE QuaiCh INC.

Introduction

La santé mentale est considérée comme une composante vitale de la santé et du mieux-être généraux d'une personne et une ressource essentielle pour la vie. La santé mentale positive est caractérisée par un état de bien-être qui nous permet de ressentir, de penser et d'agir de manière à améliorer notre aptitude à jouir de la vie et à relever les défis auxquels nous sommes confrontés¹.

Un nombre grandissant de preuves à l'échelle du monde entier démontre que la santé mentale est un enjeu pour toute la population, nécessitant une approche pansociétale et pangouvernementale pour changer la donne. Les conditions de vie et des expériences pendant la petite enfance sont les principaux facteurs de la santé mentale. Étant donné que 70 % des problèmes de santé mentale se développent lors de l'enfance et de l'adolescence, il est essentiel d'investir dans les enfants et les jeunes, car ce sont ces deniers qui en fait de compte détermineront les futures santé et prospérité de nos collectivités².

La promotion de la santé mentale a pour but de permettre aux gens et aux collectivités d'optimiser leur mieux-être en influençant de multiples déterminants de la santé mentale par l'entremise des stratégies soulignées dans la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé³. Elle sert également à améliorer de façon équitable la santé mentale de toute la population et à réduire la probabilité de la détérioration de la santé mentale tout au long de la vie.

Tout le monde profite d'une bonne santé mentale, mais les moyens de favoriser une bonne santé mentale pour nous tous sont un enjeu beaucoup plus important que ce que le système de la santé peut aborder par lui-même. Pour créer une société saine sur le plan mental, nous devons inciter le gouvernement en entier et l'ensemble de la société à se mobiliser – les écoles, les milieux de travail et les collectivités – et investir dans la population entière afin de s'assurer que les personnes sont résilientes, vivent dans des réseaux sociaux florissants, et ont les ressources pour faire prospérer et appuyer les collectivités et notre planète.

¹ Agence de la santé publique du Canada, *Promotion de la santé mentale : Promouvoir la santé mentale, c'est promouvoir le meilleur de nous-mêmes* [Internet], Ottawa (Ont.) : Agence de la santé publique du Canada [modifié le 6 mai 2014; cité le 8 février 2017]. En ligne à <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/sante-mentale/promotion-sante-mentale.html>

² Association canadienne pour la santé mentale, Ontario, *Child and Youth Mental Health*, 2018. En ligne à <https://ontario.cmha.ca/mental-health/child-and-youth-mental-health/>

³ Organisation mondiale de la santé, 1986. En ligne à <https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/health-promotion/population-health/ottawa-charter-health-promotion-international-conference-on-health-promotion/chartre.pdf>

L'appel à l'action de l'IEA 2017 demandait une démarche pansociétale à la santé mentale de l'enfant et de la jeunesse dans le cadre duquel nous agissons ensemble. Pour y arriver, nous requérons une réflexion collective et d'autres partenaires, car le gouvernement ne peut y arriver par lui-même – et une collaboration avec la société civile, les organismes philanthropiques et le milieu des affaires. **L'IEA 2018** sera fondée sur la Charte d'Ottawa, un cadre fondamental de promotion de la santé, pour explorer d'autres cadres de travail internationaux, nationaux et régionaux prioritaires qui considèrent et intègrent la promotion de la santé mentale de l'enfant et de la jeunesse localement :

- Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH)
- Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) de l'ONU
- Objectifs du développement durable (ODD)
- Cadre du continuum du bien-être mental des Premières Nations (CCBEMPN)
- Cadre de référence pour soutenir l'action en santé mentale des populations (CRASMP)
- Cercle de la santé (CS)
- Déterminants sociaux de la santé (DSS)

Ce document de discussion vise à fournir des renseignements généraux pour le forum de l'IEA 2018. Il résume le contenu de ces cadres de travail et reconnaît les caractéristiques, les valeurs, les principes et les éléments communs. Une bibliographie annotée se trouve dans l'annexe 1 et un glossaire de termes est joint sous forme d'annexe 2.

La présente est un exercice exploratoire qui a pour but de trouver des points communs et d'insister sur les éléments qui sont présents dans ces cadres de travail. En fait, c'est cette diversité d'influences qui appuie l'importance d'une démarche pansociale pour la santé et le mieux-être mentaux.

Méthode

Les sept cadres de travail choisis pour le présent examen fournissent les concepts fondamentaux conçus pour être exhaustifs et inclusifs de leur propre façon. L'analyse du contenu des valeurs, principes, droits, objectifs et déterminants a été fondée sur le langage actuel des documents tout en faisant une interprétation minimale de ces derniers. Les résultats sont indiqués en surbrillance dans ce document.

Valeurs et principes communs

Même si ces sept cadres de travail ont leurs propres origines et objectifs, ils détiennent des points en commun qui reflètent plus clairement ce qu'une démarche « pansociale » comprend. Un examen de ces valeurs et énoncé de principe révèle ce qui suit :

<i>Valeur ou principe</i>	DUD H	CDE	OD D	CCBEMP N	CRASM P	C S	DD S	N° renvoi s
Meilleurs niveaux de vie	X	X	X		X			4
Dignité et valeur inhérentes de la personne	X	X			X			3
Droits égaux et inaliénables de tous les êtres humains	X	X			X			3
Droits fondamentaux de la personne	X				X		X	3

Les droits fondamentaux de la personne, la dignité et la valeur de la personne, ainsi que de meilleurs niveaux de vie sont les valeurs auxquelles on renvoie le plus. Il est important de réfléchir à la portée des valeurs et principes qui sont soulevés dans ces cadres de travail (voir ci-dessous).

<i>Valeurs ou principaux communs</i>								
<i>Valeur et principe</i>	DUDH	CDE	ODD	CCBEMPN	CRASMP	CS	DDS	N° renvois
La dignité et la valeur inhérentes de la personne	X	X			X			3
Droits égaux et inaliénables de tous les êtres humains	X	X						
La liberté d'expression	X				X			3
La liberté de croire	X							
La liberté de la terreur et de la misère	X							
Les droits fondamentaux de la personne	X				X		X	3
Les droits égaux pour les hommes et femmes	X							
La promotion du progrès social	X	X						2
De meilleurs niveaux de vie	X	X	X		X			4
Une liberté plus grande	X	X						2
L'enfance a droit à une aide et une assistance spéciale		X						
La famille en tant que cellule fondamentale de la société		X						
La protection et l'assurance dont elle a besoin pour pouvoir jouer pleinement son rôle dans la collectivité		X						
L'enfant doit pouvoir se développer dans un environnement familial		X						
La paix		X	X					2
La dignité		X						
La tolérance		X						
La liberté		X						
L'égalité		X						
La solidarité		X						
Les enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles		X						
Les traditions et les valeurs culturelles		X						

La fin à la pauvreté			X					
La protection de la planète			X					
L'espoir				X				
Le sentiment d'appartenance				X				
La signification				X				
Le but				X				
La culture				X	X			2
L'équité en matière de santé							X	
La mobilisation des gens							X	
Le partage						X		
La bienveillance						X		
L'équilibre						X		
La justice sociale						X		
Le choix						X		

Éléments communs

Les éléments particuliers de chaque cadre de travail – encadrés à titre de droits, d'objectifs ou de déterminants – ont été comparés pour déterminer ceux auxquels on renvoie le plus. Il s'agit des éléments suivants :

<i>Éléments (17)</i>	DUDH	CDE	ODD	CCBEMPN	CASMP	CS	DSS	N° de renvois
L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine	X	X	X	X	X	X	X	7
Des conditions de travail justes et favorables	X		X	X	X	X	X	6
Une rémunération équitable et satisfaisante	X		X	X	X	X	X	6
Le meilleur état de santé, les meilleurs soins de santé, le meilleur rétablissement		X	X	X	X	X	X	6
La culture	X	X		X	X	X	X	6
Un niveau de vie suffisant; pas de pauvreté		X	X		X	X	X	5
Le droit à la sécurité en cas de perte de moyens de subsistance	X			X	X	X	X	5
La même protection de la loi; la justice	X		X	X	X			4
Des conditions de travail justes et favorables	X			X	X		X	4
Le milieu physique; l'eau propre, l'assainissement et l'énergie			X	X		X	X	4
La liberté et l'égalité en dignité et en droits	X	X			X			3
Le droit à la sécurité sociale	X	X					X	3
Le logement				X	X		X	3
Les services sociaux; le réseau de sécurité				X		X	X	3
L'égalité des sexes			X			X	X	3
De basses inégalités sociales			X		X		X	3
Le développement sain des enfants		X				X	X	3

Ces éléments communs peuvent expliquer ce que nous entendons par une société pansociale pour assurer la promotion de la santé mentale de l'enfant et de la jeunesse. Comme c'est le cas avec les valeurs et les principes, les différents éléments particuliers de chacun de ces cadres de travail sont importants, qu'on y fasse renvoi une ou sept fois. Pour vous aider à comprendre, j'ai regroupé tous les éléments sous forme de catégories.

DROITS ET JUSTICE	DUDH	CDE	ODD	CCBEMPN	CASMP	CS	DSS	19
La même protection de la loi; la justice	X		X	X	X			4
La liberté et l'égalité en dignité et en droits	X	X			X			3
La vie, la liberté et la sécurité de la personne	X	X						2
La liberté de circulation et de séjour	X							1
La protection des familles	X							1
La liberté de pensée, de conscience et de religion	X	X						2
La liberté d'opinion et d'expression	X	X						2
La liberté de réunion et d'association pacifiques	X	X						2
Le droit à prendre part à la direction des affaires publiques de son pays	X							1
Les droits économiques, sociaux et culturels	X							1

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE TRAVAIL	DUDH	CDE	ODD	CCBEMPN	CASMP	CS	DSS	19
Des conditions de travail justes et favorables	X		X	X	X	X	X	6
Une rémunération équitable et satisfaisante	X		X	X	X	X	X	6
La protection contre le chômage			X	X	X	X	X	5
Le repos et les loisirs	X	X						2

SÉCURITÉ SOCIALE	DUDH	CDE	ODD	CCBEMPN	CASMP	CS	DSS	32
L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine	X	X	X	X	X	X	X	7
Le droit à la sécurité en cas de perte de moyens de subsistance	X			X	X	X	X	5
Le meilleur état de santé, les meilleurs soins de santé, le meilleur rétablissement		X	X	X		X	X	5
Un niveau de vie suffisant; pas de pauvreté		X	X		X	X	X	5
Le droit à la sécurité sociale	X	X				X	X	4
Le logement				X	X		X	3
Les services sociaux; le réseau de sécurité				X		X	X	3

CULTURE, LANGUE ET PATRIMOINE	DUDH	CDE	ODD	CCBEMPN	CASMP	CS	DSS	12
La culture	X	X		X	X	X	X	6
La langue				X		X		2
Le patrimoine				X		X		2
Le statut d'autochtone							X	1
La race							X	1

STATUT SOCIAL	DUD H	CDE	ODD	CCBEMP N	CASM P	CS	DSS	15
L'égalité des sexes			X			X	X	3
De basses inégalités sociales			X		X		X	3
Le développement sain des enfants		X				X	X	3
L'inclusion sociale					X		X	2
La sécurité publique					X			1
L'incapacité							X	1
L'insécurité alimentaire			X				X	2

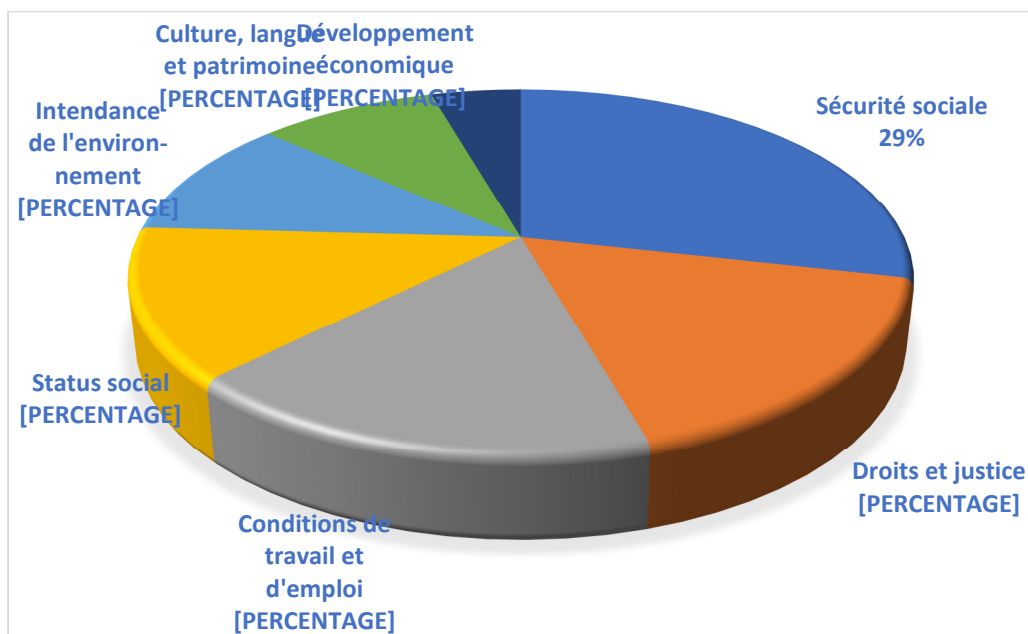
INTENDANCE DE L'ENVIRONNEMENT	DUDH	CDE	ODD	CCBEMPN	CASMP	CS	DSS	13
Le milieu physique; l'eau propre, l'assainissement et l'énergie				X	X		X	4
La vie sur terre				X				1
La vie dans l'eau				X				1
Les mesures en matière de climat				X				1
L'aménagement urbain sécurisé						X		1
L'accès aux espaces verts et aux loisirs						X		1
L'intendance de l'environnement					X			1
Les terres et les ressources					X			1
Les questions urbaines et rurales					X			1
Les collectivités durables				X				1

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	DUDH	CDE	ODD	CCBEMPN	CASMP	CS	DSS	5
Le développement économique								1
La consommation et la production responsables			X					1
L'accès à des modes de transport adéquats					X			1
Le développement économique				X				1
L'industrie, l'innovation et l'infrastructure			X					1

Pour résumer :

- Sécurité sociale (32)
- Droits et justice (19)
- Conditions d'emploi et de travail (19)
- Statut social (15)
- Intendance de l'environnement (13)
- Culture, langue et patrimoine (12)
- Développement économique (5)

Voici une autre façon de regarder ces catégories :



Discussion

Les valeurs et les éléments communs pointent vers un consensus dans certains domaines relatifs aux aspects de la société qui sont les plus importants pour le développement de la personne. Ils devraient se refléter dans notre démarche quant à la promotion de la santé mentale de l'enfant et de la jeunesse.

La portée des valeurs et des éléments à l'échelle des sept cadres de travail est inclusive et représente ce à quoi devrait ressembler une société dans son ensemble. Bien qu'il ne soit pas nécessaire d'inclure tous ces derniers, peu importe les mesures qui sont prises pour promouvoir la santé mentale de l'enfant et de la jeunesse, ces dernières devraient miser sur

« un menu » d'options. Par ailleurs, une attention particulière devrait être accordée à la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU, laquelle est spécifique à ce groupe d'âge.

Questions

- ***Quelles sont les incidences de ces cadres de travail sur la promotion de la santé mentale de l'enfant et de la jeunesse?***
- ***Comment pouvez-vous utiliser cette information dans la conception de politiques, de programmes et de pratiques pour appuyer et promouvoir la santé mentale de l'enfant et de la jeunesse?***

Préparé par :

Malcolm Shookner

Institut d'été sur les collectivités sûres et en santé au Canada atlantique

26 juillet 2018

Annexe 1 – Comparaison des cadres de travail pour une démarche pansociale qui assurera la promotion de la santé mentale de l'enfant et de la jeunesse

Cerce de la santé

Le Cercle de la santé© a été créé en 1995-1996, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Canada, pour répondre au besoin d'établir un cadre de travail, des compétences et un langage communs pour guider le travail de promotion de la santé dans la province. Le Cercle mise sur des concepts de promotion de la santé et il est renforcé dans sa conception par les points de vue et commentaires de l'ensemble de la collectivité. Il sert à la fois de cadre de travail et d'outil de planification pratique avec anneaux amovibles qui intègrent les valeurs, la Charte d'Ottawa, la théorie sociale, les déterminants de la santé et la roue médicinale autochtone. Assujetti à une évaluation et un examen minutieux par des utilisateurs dans de nombreux contextes, le Cercle de la santé a été utilisé dans plus de 20 de pays, et il est offert en anglais, en français, en portugais, en allemand et en serbe. The Quaich Inc. publie le Cercle de la santé depuis 2003, dont la plus récente version en 2009.

Source : © 2009 The Quaich Inc., tous droits réservés
Distributeur officiel du Cercle de la santé au Canada. Consultez le site Web à www.circleofhealth.net

Cadre du continuum du bien-être mental des Premières Nations (CCBEMPN)

Le Cadre du continuum du bien-être mental des Premières Nations est un cadre national qui traite du mieux-être mental des Premières Nations du Canada. Il reconnaît non seulement les façons d'améliorer la coordination de services parmi différents systèmes, mais il soutient aussi une prestation de services adaptée aux particularités culturelles. Le cadre est le résultat d'une collaboration entre l'Assemblée des Premières nations, la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits de Santé Canada, la National Native Addictions Partnership Foundation, l'Association autochtone de la santé mentale, ainsi que d'autres dirigeants communautaires en santé mentale.

Source : Thunderbird Partnership Foundation
<http://thunderbirdpf.org/first-nations-mental-wellness-continuum-framework/>

Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé (COPS)

La première Conférence internationale pour la promotion de la santé, réunie à Ottawa en novembre 1986 a présenté cette charte de mesures visant la santé pour tous d'ici l'an 2000 et au-delà. La Conférence a pris comme base de départ les progrès accomplis grâce à la Déclaration d'Alma Ata sur les soins primaires, au document *Les buts de la Santé pour tous*, et au récent débat sur l'action intersectorielle pour la santé, dans le cadre de l'Assemblée mondiale de la Santé.

Source : Organisation Mondiale de la Santé

<https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/health-promotion/population-health/ottawa-charter-health-promotion-international-conference-on-health-promotion/chartre.pdf>

Cadre de référence pour soutenir l'action en santé mentale des populations (CRASMP)

Au Québec et ailleurs dans le monde, la préoccupation s'accroît en regard de la santé mentale de l'ensemble de la population et de la nécessité de concentrer plus d'énergie sur les interventions préventives et de promotion. Il est alors recommandé que les acteurs de santé publique agissent en tant que chefs de file de l'action de promotion de la santé mentale et de prévention des troubles mentaux et établissent les partenariats nécessaires avec les acteurs des secteurs de la santé, des services sociaux et des autres secteurs indispensables à l'action en santé mentale.

Source : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé
<http://www.ccnpps.ca/fr/>

Déterminants sociaux de la santé (DSS)

Les principaux facteurs ayant une incidence sur la santé de la population canadienne n'ont rien à voir avec les traitements médicaux ou avec les choix de style de vie, mais plutôt tout à voir avec les conditions de vie. Ces dernières forment aujourd'hui ce que l'on en est venu à appeler les déterminants sociaux de la santé. Notre santé dépend aussi de la répartition du revenu et de la richesse, du fait de détenir un emploi ou non et, dans l'affirmative, des conditions de travail en place. Les services sociaux et de santé que nous recevons et, entre autres, notre accès à une éducation, à une nourriture et à un logement de qualité jouent également un rôle dans notre mieux-être. Dans la plupart des cas, ces conditions de vie nous sont imposées par la qualité des collectivités, les conditions de logement, le milieu de travail, les organismes de santé et de services sociaux, et les établissements d'enseignement qui font partie de notre cadre. Ce document a pour but de sensibiliser davantage aux déterminants sociaux de la santé ainsi qu'à la création et la mise en œuvre de politiques publiques qui en améliorent la qualité.

Source : *The Canadian Facts*, Mikkonen, J. et Raphael, D.
<http://thecanadianfacts.org/>

Objectifs du développement durable

La création d'un Forum politique de haut niveau pour le développement durable (FPHN) de l'Organisation des Nations Unies a été demandée en 2012 à la lumière du document de constatations de la [Conférence des Nations Unies sur le développement durable \(RIO+20\)](#), *L'avenir que nous voulons*. Le FPHN est la principale plateforme de développement durable et joue un rôle central dans le suivi et l'examen du [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) pour les [objectifs de développement durable \(ODD\)](#) à l'échelle internationale.

La [Résolution adoptée par l'Assemblée générale 70/299](#) offre d'autres conseils sur le suivi et l'examen du Programme 2030 et des ODD.

Source : Organisation des Nations Unies
<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>

Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH)

La Déclaration universelle des droits de l'homme est un document jalon dans l'histoire des droits de l'homme. Rédigée par des représentants de différents milieux juridiques et culturels de toutes les régions du monde entier, la Déclaration a été adoptée par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies à Paris, le 10 décembre 1948 ([Résolution de l'Assemblée générale 217 A](#)), à titre de norme commune aux réalisations pour toutes les personnes et nations. Elle établit, pour la première fois, les droits de l'homme à être protégés de façon universelle et a été traduite en [plus de 500 langues](#).

Source : Organisation des Nations Unies
<https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>

Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) de l'ONU

La Convention relative aux droits de l'enfant est l'instrument lié aux droits de l'homme le plus rapidement et largement accepté dans l'histoire du droit des traités. Elle a changé la façon dont les enfants sont traités et perçus, à savoir comme des êtres humains ayant un ensemble distinct de droits plutôt que des objets passifs de soins et de charité. L'acceptation sans précédent de la Convention illustre clairement un attachement à l'avancement des droits des enfants. L'UNICEF est l'organisme de l'ONU ayant comme mandat de promouvoir la CDE. La mission fondamentale de l'UNICEF consiste à favoriser les droits de chaque enfant, peu importe où ce dernier vit, dans toutes les activités de l'organisation.

Source : UNICEF
<https://www.unicef.org/fr>

Une compilation de :

Malcolm Shookner
Institut d'été sur les collectivités sûres et en santé au Canada atlantique
26 juillet 2018

Annexe 2 – Glossaire des termes

La santé mentale, bien plus que ce que nous imaginons – Compréhension des termes

Santé mentale

La santé mentale est un état de bien-être en vertu duquel une personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et contribuer à la vie de sa collectivitéⁱ. La santé mentale positive est un état de mieux-être qui permet à chacun d'entre nous de ressentir, de penser et d'agir de manière à améliorer notre aptitude à jouir de la vie et à relever les défis auxquels nous sommes confrontésⁱⁱ.

Promotion de la santé mentale

La promotion de la santé mentale a pour but de permettre aux gens et aux collectivités d'optimiser leur mieux-être en influençant de multiples déterminants de la santé mentale par l'entremise des stratégies soulignées dans la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé (OMS, 1986). Elle sert également à améliorer de façon équitable la santé mentale de toute la population et à réduire la probabilité de la détérioration de la santé mentale tout au long de la vie.

Apprentissage social et émotionnel (ASE)

L'apprentissage social et émotionnel (ou socioémotionnel) est un processus qui permet d'acquérir et d'appliquer efficacement les connaissances, les attitudes et les compétences nécessaires pour reconnaître et gérer les émotions; pour développer de la bienveillance et de la compassion à l'égard des autres; pour prendre des décisions responsables; pour établir des liens positifs, et pour composer de façon capable avec des situations difficilesⁱⁱⁱ. Les enfants, les jeunes, les parents, les enseignants et enseignantes, les écoles, les collectivités et la société tirent tous profit d'un accent placé sur l'amélioration de l'ASE.

Notre avenir, leur avenir : c'est à nous tous de le façonner!

Il est important pour la société d'investir dans les enfants au moyen d'une démarche de tout une vie.

Ensemble de la société (échelle pansociale ou pansociétale)

Tout le monde profite d'une bonne santé mentale, mais les moyens de favoriser une bonne santé mentale pour nous tous sont un enjeu beaucoup plus important que ce que le système de la santé peut aborder par lui-même. Pour créer une société saine sur le plan mental, nous devons inciter le gouvernement en entier et l'ensemble de la société à se mobiliser – les écoles, les milieux de travail et les collectivités – et investir dans la population entière afin de s'assurer que les personnes sont résilientes, vivent dans des réseaux sociaux florissants, et ont les ressources pour faire prospérer et appuyer les collectivités et notre planète.

Urgence de l'accent sur les enfants et les jeunes

La santé mentale est influencée par le développement de la petite enfance et a des effets à long terme sur la santé et la durabilité générales de nos collectivités. De solides preuves suggèrent qu'une piètre santé mentale, si cette dernière n'est pas abordée au début de la vie, engendre des coûts socio-économiques et de santé persistants. L'investissement dans des politiques et des programmes en amont pour les enfants et les jeunes constitue un placement dans la santé à long terme de l'ensemble de la population.

Perspective sur tout le cours de la vie

Une perspective sur tout le cours de la vie englobe un accent sur la santé et le mieux-être de la population, d'avant la naissance jusqu'à la fin de la vie, tout en portant une attention particulière sur les étapes et les transitions de la vie qui sont fondamentales à la santé mentale. Puisque les vies sont reliées entre les générations, le soutien à des familles entières par des politiques et des programmes qui abordent les contextes et les conditions de la vie a des effets positifs sur le développement et le mieux-être de l'enfant : les éléments constitutifs de la santé mentale tout le long de la vie.

Créer une société saine sur le plan de la santé – Nous pouvons y arriver ensemble!

Il est nécessaire pour le gouvernement et la société civile de collaborer et pour les personnes, de travailler à l'échelle des secteurs au sein du gouvernement et de concert avec les entreprises et les ONG.

Collaboration intersectorielle

La coopération à l'échelle des secteurs représente une façon prometteuse de promouvoir la santé mentale et de réduire la maladie mentale sur le plan de la population. L'élaboration d'une démarche pansociale qui assurera la promotion de la santé mentale de l'enfant et de la jeunesse nécessitera une réflexion collective qui ne peut uniquement dépendre du gouvernement. Pour être efficace, l'action intersectorielle fera appel à une grande diversité d'acteurs du gouvernement, de la société civile, du monde universitaire et du milieu des affaires.

Ensemble des politiques gouvernementales

La responsabilité de protéger et de promouvoir le mieux-être de la population englobe tous les secteurs et ministères. La démarche de la santé dans toutes les politiques cherche à intégrer les activités à l'échelle des piliers du cadre de gouvernance du développement durable : développement économique, social et environnemental. Il incombe à tous les secteurs et gouvernements d'établir une uniformité politique pour favoriser le mieux-être et l'équité en matière de santé mentale.

Engagement de la société civile

Les organisations de la société civile (non gouvernementales et sans but lucratif) favorisent des pratiques axées sur atouts, le développement communautaire et les processus de participation, et créent des endroits où toutes les voix peuvent être entendues. Elles sont aussi des sources d'innovation et de mobilisation pour une approche holistique à la santé, et peuvent responsabiliser les gouvernements et le secteur privé afin d'inciter ces derniers à établir des mesures de promotion de la santé mentale.

Joignez-vous à nous pour créer une société saine sur le plan mental – Agissons maintenant

Il faut insister sur l'importance d'aborder les déterminants de santé et les ODD, et de trouver des partenaires à l'extérieur du secteur de la santé.

Aborder les inégalités sociales

Les inégalités sociales sont grandement liées à la distribution de la santé mentale au sein de la population. Le fait de vivre dans la pauvreté est stressant et associé à de niveaux plus élevés d'anxiété et de dépression, parmi d'autres. Les effets de la pauvreté sont exacerbés par l'héritage du colonialisme, le racisme, la discrimination, le sexisme, l'homophobie et la transphobie. Les gouvernements qui souhaitent assurer le mieux-être mental à long terme des membres de la société doivent investir dans la réduction de la pauvreté, l'accès à des ressources essentielles et possibilités, le soutien aux parents et aux soignants, surtout pour les personnes les plus vulnérables, et le développement de la petite enfance.

Miser sur les réseaux

Les réseaux sont des liens parmi les gens à l'échelle des organisations et des secteurs qui acceptent de collaborer, de mettre des ressources en commun et d'informer les prises de mesures. Les réseaux peuvent s'ajouter aux structures conventionnelles et promouvoir les mesures intersectorielles sur des enjeux et défis complexes. Le fait d'être conscient des réseaux existants et de miser sur ces liens pour aligner les stratégies gouvernementales, et d'influencer ces dernières, peut nous permettre de prendre des mesures encore plus larges pour aborder la complexité de la santé des enfants, des jeunes et de la famille.

Mise en commun des connaissances

Les connaissances découlent de la recherche et de l'expérience vécue. La promotion efficace de la santé mentale exige un échange coordonné des preuves, des connaissances, des talents et de la capacité de mise en œuvre pour l'appuyer. Les politiques et les pratiques de promotion de la santé tireront parti du transfert des connaissances et de l'échange de constatations tirées de programmes et de processus fondés sur les preuves. Un centre d'échanges doté d'une infrastructure et d'un financement durables est nécessaire pour faciliter l'échange de données et le transfert du savoir dans la région de l'Atlantique et au-delà.

ⁱ Organisation mondiale de la Santé, La santé mentale : renforcer notre action, fiche de faits n° 220 [Internet]. Accessible en ligne à <http://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/mental-health-strengthening-our-response>.

ⁱⁱ Agence de la santé publique du Canada, Promouvoir la santé mentale, c'est promouvoir le meilleur de nous-mêmes [Internet], Ottawa (Ont.) : Agence de la santé publique du Canada; [modifié le 6 mai 2014 et cité le 8 février 2017]. Accessible en ligne à <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/sante-mentale/promotion-sante-mentale.html>

ⁱⁱⁱ http://casel.org/wp-content/uploads/elias_zins.pdf

Source : *La santé mentale, bien plus que ce que nous imaginons*, un dépliant financé par le secrétariat de l'appel à l'action de l'IEA de 2017 avec la contribution financière de Santé Canada, 2018